

## Rentrée masquée!



*Une rentrée particulière : masque obligatoire pour tous les élèves du collège Alphonse Daudet.*

## 2 ■ Sommaire

### 4 ► RETOUR EN IMAGES

### 5 ► TRAVAUX

Les chantiers de l'été

### 6-7 ► CADRE DE VIE

L'art et la nature réunis au Buisson

Prolifération de chats errants

Le nouveau square du Cœur de Ville

Stop aux dépôts sauvages

Initiatives pour la biodiversité

### 8-9 ► JEUNESSE

ALSH 2020, un été dynamique sous le signe de la sécurité sanitaire

Du nouveau côté Petite Enfance!

### 10-11 ► DOSSIER

Une rentrée particulière



École Alice Cotteaux.

### 12 à 14 ► VIE ÉCONOMIQUE

La boucherie-chevaline cherche un nouveau boucher!

Un nouveau président pour l'Union commerciale et artisanale

Quand le café Vandamme devient...

Le Petit Vandamme

Le Grain d'Orge revisité... façon Ornella!

### 15 ► VIE ASSOCIATIVE

Reprise des activités

### 16-17 ► ACTION SOCIALE

Infos sociales/emploi

Le nouveau Conseil d'administration du CCAS

### 19 ► PORTRAIT

« À toi planète »... et la chanson devient une histoire de famille

Yohann Ladeiro réalise son propre exploit à vélo!

### 20-21 ► AGENDA

### 22 ► TRIBUNES POLITIQUES

### 23 ► ÉTAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES

DE .....  
**Vous** À .....  
**Nous**

## Donnez-nous votre avis

La municipalité souhaite renforcer sa dynamique participative par différentes actions qui seront menées pendant le mandat. Parmi celles-ci, « De Vous à Nous » qui deviendra dans le Leers Infos un rendez-vous régulier avec les habitants.

La première question du Leers Infos n° 61 était :

Souhaitez-vous l'installation d'une friterie ambulante unique (frites les soirs de week-end) ou l'alternance de food trucks proposant des cuisines différentes (nourriture différente chaque soir de week-end mais restant fixe tout au long de l'année)?

Résultats : 862 votants

805 personnes ont donné leur avis sur Facebook et 49 ont déposé un bulletin dans l'urne en mairie et 8 ont envoyé un mail.

201 pour une friterie (23,32 %)

661 pour des food-trucks (76,68 %)

C'est donc l'option *Food trucks* qui a été plébiscitée et sera mise en œuvre dès que possible.

Pour la question suivante, nous souhaitons vous demander votre avis concernant la dénomination de l'espace qui englobe le parking mais aussi la gare de bus et l'aire de jeux du Cœur de Ville.

Quel nom souhaiteriez-vous lui donner :

- 1 Esplanade *Jules Deprat* (secrétaire de mairie de 1899 à 1933, résistant et prisonnier durant la guerre 1914-1918).
- 2 Esplanade *Les vergers de la cense* (en souvenir de la ferme démolie en 2005)
- 3 Esplanade *Eugène Dodeigne* (sculpteur du monument aux morts leersois).
- 4 Esplanade *Le nouveau Leers*
- 5 Esplanade *Gisèle Halimi* (avocate et militante féministe)

Donnez votre avis sur [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr), sur la page Facebook de la ville ou à l'accueil de la mairie via une urne dédiée. Nous vous présenterons les résultats dans la prochaine édition.

## Une rentrée particulière

Après les derniers mois marqués par le confinement, puis la reprise progressive de certaines activités avant la période de vacances, nous espérons, avec la rentrée, un retour à la normale, mais la crise sanitaire se prolonge.



**Jean-Philippe Andriès**  
Maire de Leers

La menace de l'épidémie est toujours présente et nous impacte de plus en plus dans notre vie quotidienne : port du masque presque partout, distanciation physique... et autres gestes barrières continuent de nous être imposés. Il est essentiel que nous les respections.

Depuis cet été, le port du masque est devenu obligatoire dans de nombreuses zones de la commune et dans tous les espaces publics de la MEL. Dans ce contexte, la Ville a d'ailleurs procédé à une nouvelle distribution de masques aux Leersois le 5 septembre.

À Leers, la rentrée scolaire que l'on peut qualifier d'inédite, s'est bien déroulée. Tous les enfants ont repris le chemin de l'école. Directeurs, enseignants et agents municipaux ont mis en place les mesures nécessaires dans le respect du protocole départemental, pour limiter le brassage des classes, organiser les récréations différemment, augmenter la fréquence de nettoyage des parties communes...

Qu'ils en soient vivement remerciés, comme le personnel mobilisé, cet été, pour les accueils de loisirs et la Maison des Jeunes qui, dans des conditions inhabituelles, a permis à plus de 600 enfants de passer de bons moments.

Malgré le contexte, la vie reprend peu à peu son cours : l'École municipale de musique a rouvert. Le Conseil Municipal des Jeunes a pu reprendre les réunions de travail, il est à nouveau possible de faire du sport au sein des clubs et nous avons mis en place des protocoles avec la plupart des associations pour qu'elles puissent redémarrer leurs activités. Je remercie les responsables et bénévoles de ces structures qui ont dû accepter un certain nombre de contraintes, voire de délocalisations transitoires, pour fonctionner à nouveau.

La période demeure particulière et nous en avons tous conscience. Nous devons aller de l'avant mais bien sûr, rester plus que jamais vigilants.

Je vous souhaite une belle rentrée. Continuez à prendre soin de vous, de vos proches et des autres.

**Directeur de la publication** : Jean-Philippe Andriès

**Rédaction** : Martine Marmus - Anthony Reynaert

**Mise en page** : Frédéric Fouriaud

**Photos** : Service Communication

**Édition** : Mairie de Leers

**Impression** : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

**Dépôt légal** : Octobre 2020

**Tirage** : 5 000 exemplaires

**Mairie de Leers**

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)

**Ouverture**

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

**Permanence du maire**

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) ■  [Ville de Leers](https://www.facebook.com/villeleers) ■ [www.passculture.net](http://www.passculture.net)



## 4 Retour en images



### ◀ Challenge métropolitain du vélo

Le vélo occupe une place de plus en plus importante dans la ville. Les résultats du Challenge métropolitain du vélo en sont la preuve : l'équipe leersoise composée de 19 personnes (contre 6 l'année dernière) obtient une 20<sup>e</sup> place (sur 263 équipes inscrites) avec 6827 km au compteur. En individuel, elle remporte une 14<sup>e</sup> place pour la moyenne par cycliste avec 359 km. Bravo à tous et rendez-vous en juin prochain, encore plus nombreux sur nos selles !

### Les potes âgés du Sidpa ▼

L'équipe du SIDPA participe à l'appel à projet *Phosphor Âge* proposé par le Département du Nord dans le cadre de sa politique de prévention de la perte d'autonomie. L'association leersoise met actuellement en place un potager thérapeutique en recyclant des matériaux avec les usagers du service. Les Pôtes Âgés et l'équipe soignante se retrouvent tous les mercredis après-midi pour une activité jardinage au SIDPA. Au printemps prochain, la Maison des Jeunes devrait participer au projet en réalisant un salon en palettes pour rendre le potager encore plus convivial. Si vous souhaitez les rejoindre, contactez-les au 03 20 80 48 67. Gâteaux et bonne humeur assurée !



### ◀ Distribution des masques de la Région

Dans le cadre de l'opération « Un masque pour chacun », la région Hauts-de-France a choisi d'équiper gratuitement chaque habitant d'un masque. Après la distribution de 16 000 masques par la Ville en mai dernier -2 pièces par habitant-, une nouvelle distribution s'est ainsi tenue dans les bureaux de vote le 5 septembre dernier. 3 486 masques *Adultes* et 602 *Enfants* ont été remis aux Leersois.



# Les chantiers de l'été

## Une nouvelle scène pour la salle des fêtes



Construite en 1954, la salle André Kerkhove a fait ces dernières années l'objet d'un important programme de rénovation : remplacement des menuiseries extérieures et de la toiture, réfection des loges, mise en place d'un éclairage LED, de nouveaux rideaux d'avant-scène, d'un écran et d'un vidéo-projecteur.

Après l'installation d'une structure de matériel scénique professionnel autoportée l'an dernier, c'est au tour de la scène de profiter d'un lifting avec la pose d'un nouveau parquet massif. Doté d'un revêtement antidérapant, le nouveau plancher de couleur noire évitera à la lumière de se refléter au sol et permettra une meilleure acoustique.

Une nouvelle étape dans la modernisation de notre salle des fêtes, principalement réservée aux manifestations communales et associatives.

**Coût : 22 000 €**

## Poursuite de la réfection de la toiture de la salle Alphonse Daudet

La salle est occupée par les collégiens mais aussi par de nombreuses associations en dehors des créneaux scolaires. La partie surélevée de la toiture de cet équipement sportif - qui couvre l'espace principal de la structure - a été entièrement rénovée en 2018. Restait à refaire la toiture terrasse latérale, au-dessus de l'entrée, des vestiaires et de la petite salle. L'été a été mis à profit pour réaliser ces travaux d'isolation de la couverture qui vont permettre de diminuer la consommation énergétique de la salle.

**Coût : 32 000 €**



## Une nouvelle façade pour la salle Pasteur

Elles étaient d'origine, les menuiseries de la salle Pasteur ont été intégralement changées. Après désamiantage par une société spécialisée, c'est toute la façade qui a été remplacée : parties vitrées, parties fixes et ouvrantes. En aluminium, les nouvelles menuiseries sont équipées de double vitrage. Elles assurent une meilleure isolation phonique et offrent à la salle des performances énergétiques accrues.

**Coût : 95 000 €**



## Peintures au Centre Technique Municipal et futur espace associatif

L'espace a été racheté par la Ville à l'entreprise Nord Machines Outils en 2018. Le nouveau site réservé aux ateliers municipaux est en partie destiné à accueillir les associations dans le futur. Les travaux d'aménagement extérieurs se sont poursuivis avec les peintures du bardage en façade et sur le côté du bâtiment.

**Coût : 28 000 €**



## Et aussi...

D'autres travaux de menuiserie ont été réalisés. Ils concernent le changement des portes intérieures des vestiaires de la salle Alphonse Daudet et deux issues de secours à la salle Boileau.

**Coût : 35 700 €**

Remplacement de la chaudière d'origine de la salle Alphonse Daudet par une chaudière à condensation.

**Coût : 40 000 €**

# L'art et la nature réunis au Buisson

**Peut-être avez-vous aperçu ce nouveau décor champêtre qui ne passe pas inaperçu rue du Maréchal Leclerc ?**

C'est le résultat d'un beau projet monté par la Maison des Jeunes dans le cadre d'un concours lancé par ENEDIS. L'objectif : intégrer les postes de distribution électrique dans l'environnement, le tout s'inscrivant dans l'opération « Lille 2020, capitale mondiale du design ».

Une dizaine de jeunes s'est impliquée pour définir et monter le projet, autour du directeur, Gaël Legrand. Dans un ancien quartier agricole qui a évolué en même temps que le développement urbain de la commune, ils ont travaillé sur la représentation d'un environnement naturel où la végétation et les animaux ont réussi à retrouver leur place.

Pour mener à bien leur action, la Maison des Jeunes a fait appel à un artiste graffeur



*Le poste de distribution électrique embelli.*

local, Mazer, qui s'est déjà impliqué dans plusieurs réalisations de fresque sur la

commune. L'œuvre a été réalisée en juillet. Félicitations à tous!

## Prolifération de chats errants

À Leers comme dans de plus en plus de villes en France, le nombre de chats errants croît considérablement, entraînant des nuisances de plus en plus nombreuses. Les fourrières et refuges pour animaux sont saturés.

À moins d'adopter un chat, il ne faut pas le nourrir sous peine de le voir toujours revenir chez vous et de causer une explosion du nombre de chats dans la zone.

Il est primordial aussi que les propriétaires et futurs propriétaires de chat, d'une part, ne fassent pas d'acquisitions impulsives et d'autre part, soient conscients de la nécessité de faire stériliser leur animal.

En effet, en 4 ans, un couple de chats peut avoir une descendance de 20 000 chatons. Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et de placer à l'adoption.

**Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.**

### À partir de quel âge peut-on stériliser un chat ?

L'opération réalisée par un vétérinaire peut être réalisée à partir de l'âge de huit semaines. Des études ont montré que la stérilisation effectuée avant le 4<sup>e</sup> mois (âge de leur puberté) pourrait également permettre une meilleure prévention de la prise de poids. De plus, une stérilisation permet :

- **une meilleure relation entre le chat et sa famille** : un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire et l'entourage : marquage urinaire, miaulements importants... ;
- **une diminution de la chasse par le chat** : la petite faune sauvage est mieux préservée. Un chat non stérilisé a tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire, il chasse plus et de fait est confronté à un risque plus élevé d'accident. Il peut également devenir porteur ou vecteur de maladies qui sont, pour certaines, transmissibles à l'homme ;
- **une diminution conséquente du nombre des abandons.**

Pour les femelles, l'absence de stérilisation est corrélée à un risque élevé de tumeur mammaire entraînant généralement la mort de l'animal.



## Le nouveau square du Cœur de Ville : un espace convivial

***Si vous ne l'avez pas encore fait, allez vite découvrir ce tout nouveau coin de verdure à proximité immédiate du parking du centre qui participe naturellement à la qualité du cadre de vie de notre commune.***

Prévu par l'opération *Cœur de Ville*, le parc jouxte la rue Molière. Aménagé pour la détente et le jeu, l'espace est propice à la flânerie.

Une aire de jeux centrale réalisée en gomme végétale offre trois niveaux d'agrès destinés à tous les âges. Elle est entourée de massifs engazonnés et fleuris qui, avec l'été, nous ont révélé l'éclat de leurs magnifiques couleurs. Le long des allées en sable de marquise, bancs et liseuses vous invitent au repos. L'ensemble est également équipé de poubelles et de

jolis mâts d'éclairage en forme de pétale. Quelques plantations d'arbres et de vergers seront encore réalisées à l'automne. Trois entrées équipées de portiques permettent d'accéder au square qui est interdit aux deux-roues.

La configuration permet une belle mise en valeur de la nature. Espérons que chacun saura respecter le nouvel équipement qui sera dénommé prochainement. N'hésitez pas à participer au choix du nom par le biais de la question participative (voir page 2).



*Des liseuses pour la détente.*

### Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages en tous genres (sacs d'ordures ménagères, télévisions, matelas, pots de peinture...) est interdit sur tout le territoire de la commune, dans les rues mais également à côté des points d'apports volontaires. Ces actes anti-citoyens sont une véritable nuisance visuelle, olfactive et environnementale. Afin de préserver la propreté des rues, les services de la commune sont contraints d'intervenir pour récupérer ces déchets. Il faut ajouter à cela la dangerosité pour le public de certains résidus laissés à l'abandon. Le dépôt sauvage de déchets est passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.



### Initiatives pour la biodiversité

Bravo à tous les particuliers qui prennent des initiatives pour la biodiversité, comme ici Bernard et Jean-René qui ont créé une « Zone de Bzzz » ! En plantant des fleurs mellifères, exempts de pesticides, ils participent à la sauvegarde des abeilles et insectes pollinisateurs. Si vous souhaitez vous-aussi créer une « Zone de Bzzz » ([www.bzzz.zone](http://www.bzzz.zone)), l'association « Agir pour l'environnement » fournit un pack de graines pour tout don supérieur ou égal à 30 € (soit 10 € après réduction d'impôt).



# ALSH 2020 un été dynamique



*Dans le respect des consignes sanitaires, les activités se sont faites par petits groupes.*

Perturbés par la Covid-19, les accueils de loisirs 2020 resteront dans les annales.

Les valeurs éducatives de citoyenneté, de laïcité, de respect de l'autre, l'attention portée au rythme de l'enfant, la diversité des activités tant sportives que ludiques ou culturelles, les actions de parentalité et l'accueil des enfants en situation de handicap ont été préservées, mais la sécurité des enfants et l'adaptation au contexte sanitaire ont été prioritaires.

La période de préparation, qui commence dès février, a été largement perturbée par le confinement.

Heureusement, celle-ci a été mise à profit pour créer une dynamique afin de proposer aux enfants sortant d'un long isolement, un programme attractif renouant les liens sociaux.

De nombreuses réunions ont été organisées à distance, d'autres en présentiel distancié.

Le service Jeunesse et Sport et les équipes de direction ont dû s'adapter à plusieurs changements du protocole sanitaire du ministère de la Jeunesse, le dernier étant intervenu seulement deux semaines avant l'ouverture des accueils de loisirs.

**636 enfants ont été accueillis,  
373 en juillet, 263 en août.**

Chaque équipe d'enfants a été figée avec son animateur pour la semaine entière.

Cela a nécessité l'utilisation de 32 locaux dont de nombreuses classes, sans compter les lieux de passage, de restauration et les salles de sport.

## sous le signe de la sécurité sanitaire



*Les jeunes de plus de 11 ans ont porté leur masque en permanence, même au Lasergame!*

Ce fut une mobilisation des équipes d'entretien, de restauration mais également d'encadrement pour désinfecter les locaux quotidiennement sans oublier, plusieurs fois par jour, les sanitaires, les poignées des portes et le matériel. Cela a nécessité une coordination précise, menée par le service Jeunesse et Sport, en lien avec le service des Écoles.

Les enfants de plus de 11 ans et tous les adultes ont été masqués en permanence, ce qui ne facilitait pas toujours la communication, la situation s'est compliquée un peu plus quand la canicule s'est invitée. Les campings et sorties ont été annulés.



*« La ferme de Lulu se balade » a rendu visite au centre des Poussins avec ses lapins, poules, canards, moutons et âne.*



Un karting façon Mario Bros : à vos marques, prêt, partez !

### Que retenir de cet été ?

#### AUCUN ENFANT N'A CONTRACTÉ LE VIRUS.

Malgré cette situation, les ALSH ont été dynamiques, les enfants heureux, de nombreuses familles ont exprimé leur satisfaction et leurs remerciements.

Les enfants ont profité d'un été apaisé où ils ont eu plaisir à se retrouver en petits groupes. Les liens ont été moins nombreux mais plus profonds.

Les enfants ont retrouvé l'insouciance et la spontanéité de leur âge tout en restant vigilants et en appliquant les bons gestes ; de vraies vacances dans le bien-être.

La municipalité remercie les équipes pour leur engagement, leur responsabilité et les familles ayant accordé leur confiance.

## Du nouveau côté Petite Enfance !



### Bientôt un Lieu d'Accueil Enfants Parents

#### Le LAEP ouvrira ses portes en janvier 2021 au Centre Petite enfance.

Chaque mercredi matin de 9h à 12h, deux professionnels accueilleront dans un cadre adapté à leur âge, les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou adultes référents. Éveil, bienveillance, confiance, cet environnement privilégié leur permettra de partager des instants uniques avec d'autres enfants. Les adultes qui les accompagneront

pourront profiter de ce moment pour échanger avec des professionnels ou d'autres parents qui vivent le même quotidien et voir évoluer l'enfant dans un autre espace que celui du domicile. Ce service est totalement gratuit et anonyme.

Pas besoin d'inscription pour venir, nos portes seront ouvertes à tous dans la limite de la capacité d'accueil du lieu.

**N'hésitez pas à répondre au questionnaire joint** pour nous aider à trouver le nom de ce nouveau service !



# Une rentrée particulière

Un nouveau directeur au Groupe scolaire du Centre.

**À Leers, la rentrée des classes s'est bien déroulée. 1020 élèves et 515 collégiens ont retrouvé le chemin des salles de classes dès le mardi 1<sup>er</sup> septembre.**

Jean-Philippe Andriès, maire et Carmelo Furnari, adjoint à la Vie scolaire, se sont rendus dans tous les établissements pour assister à une rentrée « particulière » en cette période de crise sanitaire. Tous les parents étaient masqués dans le périmètre des écoles.

Rappel du protocole décidé par le gouvernement : masque obligatoire pour les adultes, y compris en maternelle, et pour les enfants de plus de 11 ans, dès l'entrée au collège, respect des distances et lavage des mains plusieurs fois par jour. Aux côtés des directeurs et enseignants, la Ville est mobilisée pour offrir les meilleures conditions sanitaires aux enfants. 37 agents de service et de restauration et 44 encadrants scolaires interviennent au quotidien.

## Groupe scolaire du Centre

357 élèves

Directeur : Maxence Legrand

École Maternelle Alice Cotteaux

112 élèves - 5 classes

Nouvelle enseignante :

Maryse Lemaire

en Petite Section / Moyenne Section

École Élémentaire Blin Péri :

245 enfants - 10 classes dont 1 classe ULIS

Nouvelles enseignantes :

Hélène Gillis en CM2

(¼ de décharge de Olga Avril)

Clothilde Ritaine en ULIS

(¼ de décharge de Marianne Wauquier)

Avant d'arriver à Leers, Maxence Legrand était directeur de l'école Jules Ferry à Maubeuge, établissement REP +. Après plusieurs expériences dans le secteur privé, en 2006, il reprend ses études pour devenir professeur des écoles. C'est en 2010 qu'il est nommé enseignant sur Maubeuge, puis directeur en 2014.

Au groupe scolaire du Centre, Maxence Legrand qui assure la direction des deux écoles, maternelle et élémentaire, est totalement déchargé de ses fonctions d'enseignant. « Je suis très disponible pour les parents » déclare-t-il. Originaire de la métropole lilloise, le nouveau directeur arrive à Leers avec la crise sanitaire à gérer mais précise-t-il « avec de bonnes équipes de travail, des moyens et un cadre agréable ». Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



## Groupe scolaire du Buisson

302 élèves - Directrice : Pascale Ruffe

École Maternelle Pauline Kergomard

103 élèves - 4 classes

Nouvelles enseignantes :

Anne-Christine Capuano et Angélique

Damasse (son ¼ de décharge)

en Grande Section

École élémentaire Léonard de Vinci

199 élèves - 8 classes

Nouvelles enseignantes :

Céline Decottignies en CP

Nabila Hamdi en CE1

Camille Hasbroucq en CE1/CE2

Léa Nur en CE2

(½ décharge de Pascale Ruffe)

Céline Bataille en CM1

(¼ de décharge de Woodie Verkrusse) et

en CE1 (¼ de décharge de Nabila Hamdi)

Cécile Pivin en CM2 (¼ de décharge

de Bruno Lebrun-Élebaut)

Travaux

Installation de stores anti-vision côté rue dans 4 classes. Coût : 6 000 €



Visite des élus, ici, à l'école Léonard de Vinci.

**École privée Jeanne d'Arc**

353 élèves

Directeur : Philippe Tiberghien

**Maternelle**

126 élèves - 4 classes

Nouvelle enseignante :

Marjorie Halle en Grande Section

**Élémentaire**

227 élèves - 10 classes

Nouvelle enseignante :

Gwanael HESPEL en classe GRAD

**Collège Alphonse Daudet**

515 élèves - 19 classes

Principal : Laurent Bocquet

Laurent Bocquet a accueilli 515 élèves « masqués » répartis dans 19 classes avec une équipe de direction en partie renouvelée. Marie Michely est la nouvelle adjointe au principal et Axelle Fait la nouvelle CPE. Caroline Nutte est toujours Gestionnaire.



Caroline Nutte, Laurent Bocquet, Axelle Fait et Marie Michely.

Les élèves de 6<sup>e</sup> attentifs aux nouvelles consignes.**La Ville mobilisée****Départs en retraite**

Conditions sanitaires obligent, il n'y a pas eu de réception des enseignants en fin d'année scolaire. M. le Maire et Carmelo Furnari, adjoint à la Vie scolaire, se sont déplacés au sein des établissements pour remercier les enseignants faisant valoir leurs droits à la retraite :

- Éric Skyronka, directeur du Groupe scolaire du Centre
- Sylvie Basier, enseignante à l'école Alice Cotteaux
- Paule Landot, enseignante à l'école Pauline Kergomard
- Sylvie Petitprez enseignante à l'école Jeanne d'Arc

**Garderies périscolaires**

À partir de cette rentrée, elles bénéficient d'une extension de 18h à 18h30. Les heures de sortie échelonnées sont organisées dans le cadre du plan *Vigie-Pirate* qui est toujours d'actualité malgré la crise sanitaire.

Pour s'inscrire, contacter le service des Écoles au 03 20 200 837.

**Distribution de calculatrices**

En fin d'année scolaire, en plus du livre de prix remis à chaque élève de primaire, 167 calculatrices ont été distribuées aux élèves de CM2 des écoles publiques et privée. Les Leersois scolarisés à l'extérieur de la commune, entrant en 6<sup>e</sup>, peuvent également en bénéficier en prenant contact avec le service des Écoles.

**Achat de tablettes numériques**

Cette année, ce sont les élèves de CE2 qui bénéficient du Plan pour la généralisation du numérique à l'école, soit au total, 12 tablettes et 4 vidéo-projecteurs pour les deux écoles publiques.

Les rétro-projecteurs seront installés en octobre dans les classes concernées et les enseignants se verront remettre les tablettes, après une formation dispensée par l'Éducation Nationale.

Coût : 14 000 €

Depuis le lancement du Plan national pour la généralisation du numérique à l'école en 2015, 61 000 € ont déjà été investis par la Ville.

**Sécurité des élèves**

Le jour de la rentrée, les élus du Conseil municipal étaient présents aux entrées des différents groupes scolaires. Équipés de gilets fluorescents et de panneaux Stop, ils ont accueilli les parents et les écoliers tout en assurant la surveillance des lieux.



# La boucherie chevaline cherche un nouveau boucher!

**Réputé pour la qualité de ses produits, Francis Dekimpe prend une retraite bien méritée dès la fin du mois d'octobre, après 6 ans à la tête de la boucherie chevaline leersoise.**

Depuis plusieurs mois déjà, Francis Dekimpe recherche via ses réseaux et ceux de la Chambre des Métiers un repreneur pour son commerce situé 8 rue Léon Gambetta. Le fonds de commerce est estimé à 30 000 € (négociable). Lors de son installation il y a 6 ans, il a effectué 12 000 € de travaux pour tout remettre aux normes. Tout le matériel fonctionne et il n'y a pas de travaux à prévoir (sauf si le repreneur souhaite faire des nouveaux agencements). Le local de 90 m<sup>2</sup> appartient au propriétaire qui habite juste au-dessus et qui le loue 863 €/mois. Ouvert à toute proposition, M. Dekimpe souhaiterait que le commerce reste une

chevaline : « Les boucheries chevalines se font rares, c'est une chance pour le futur repreneur. Ici, c'est une chevaline depuis les années 50. J'ai une clientèle fidèle. Des leersois, bien sûr, mais aussi beaucoup de personnes venant des villes voisines et aussi de Belgique. En plus, la viande de cheval est riche en fer et faible en matière grasse. C'est la viande rouge idéale! Je vends aussi de l'agneau, du porc et du veau pour proposer une offre diversifiée à mes clients ».

**Si vous, ou quelqu'un de votre entourage, est boucher et souhaite se mettre à son compte, n'hésitez pas à contacter M. Dekimpe au 06 58 28 18 83.**



## Un nouveau président pour l'Union commerciale et artisanale

Relancée il y a un an, l'association s'est donnée pour mission de revaloriser le commerce local et mettre en place des actions ou animations.

Depuis le 31 août, Alain Keunebrock, agent immobilier rue Gambetta, en assume la présidence.

Ce dernier remplace Maria Fontan qui est à l'origine de la renaissance d'une association de commerçants à Leers, permettant ainsi un nouveau partenariat du commerce local avec la Ville.

Avec une trentaine de membres, la nouvelle Union prévoit de nouvelles actions pour la fin de l'année. Celles-ci seront précisées lors de la prochaine assemblée générale. Si vous souhaitez adhérer à l'association, contactez le président au 06 83 05 46 85.



## Une initiative solidaire

La situation sanitaire de ces derniers mois a été critique d'un point de vue économique pour le commerce local. Contraints de fermer plusieurs semaines, certains ont connu un manque à gagner important alors que d'autres ont travaillé plus qu'habituellement.

Dans un esprit de solidarité, un membre de l'Union commerciale et artisanale, à titre individuel, s'est impliqué dans la récolte de fonds auprès des commerçants qui ont eu la chance d'ouvrir durant la période de confinement. La jolie cagnotte récoltée ainsi qu'une partie de la subvention exceptionnelle de 10 000 € versée par la Ville à l'Union commerciale et artisanale vont être redistribuées aux commerces pénalisés. Bravo pour cette belle action!

## Merci pour l'accueil... à Leers

« *Merci pour l'accueil* » l'émission de Wéo qui met à l'honneur les villes et villages des Hauts-de-France s'est arrêtée à Leers jeudi 10 septembre.

Anouk Winberg et un caméraman de la chaîne régionale, Olivier, se sont d'abord rendus dans plusieurs commerces de la rue des Patriotes avant de retrouver au moulin le maire, Jean-Philippe Andriès, l'adjoint à la Culture, David Malbranque ainsi que Marcel Florin de Leers historique, Michel Bourgois, Jean-François Liagre et Samuel Couillet, de l'Harmonie municipale.

Les tournages ont été diffusés sur la chaîne régionale les 12 et 13 septembre. Vous pouvez les revoir sur le site [Weo.fr](http://Weo.fr).



# Quand le café Vandamme devient... Le Petit Vandamme

**Le nouveau café situé rue des Patriotes a ouvert le 20 août dernier. Le patron qui est aussi le poissonnier de Leers, a voulu un espace convivial, contemporain et accueillant. Défi réussi !**



Un nouveau bar au design actuel.

Lorsqu'il a racheté l'ancien café de la rue des Patriotes il y a plus d'un an, Jean-Bernard Michiels avait pour projet d'y transférer sa poissonnerie mais aussi d'y ouvrir un café. C'est chose faite ! Après l'installation de son activité de poissonnier et traiteur en novembre dernier, le café a ouvert cet été.

Le nom de ce nouvel établissement n'est pas éloigné de celui de l'ancien café. « C'est à la fois un clin d'œil à l'ancien propriétaire avec qui j'entretiens de bonnes relations mais aussi aux anciens clients qui ont fréquenté l'institution locale, pendant de nombreuses générations » explique le patron, fier d'avoir redonné vie aux lieux « Aujourd'hui beaucoup de cafés ont disparu, il faut se battre pour sauver notre patrimoine ! » poursuit-il. « D'ailleurs beaucoup d'anciens clients sont déjà revenus ».

Bistrot du coin mais aussi bar à cocktail avec d'excellents Mojito ou Piña Colada, six bières à la pression... le tout couplé à de délicieuses planches (charcuterie, fromage ou poisson), des gaufres ou dames blanches en dessert, servies aussi l'après-midi... dans une ambiance moderne, l'établissement s'adapte à une clientèle variée. N'attendez pas pour aller tester les bons produits du Petit Vandamme.

La salle peut accueillir jusqu'à 40 personnes et la terrasse comprend une vingtaine de places. Derrière le bar, c'est Angélique, nouvelle collaboratrice, qui accueille et sert les clients. Elle devrait prochainement être rejointe par un nouveau ou une nouvelle collègue. Le recrutement est en cours... avis aux amateurs.

**Le Petit Vandamme, 7 rue des Patriotes  
Tél. : 03 20 73 12 24**

**Le Petit Vandamme  
Ouvert du mardi au samedi  
de 10h à 21h.  
Le dimanche de 9h à 14h**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Ancien relais de diligence tenu par un certain Monsieur Delcroix au siècle précédent, l'estaminet a été acquis en 1933 par Jeanne VANDAMME qui a transmis l'affaire à ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Duhamel. Le café a été rénové en 1968. L'activité brasserie et friterie a cessé en 1978. Le café Vandamme a définitivement fermé ses portes en 2018.

# Le Grain d'Orge revisité... façon Ornella !

**Succédant à son père Aldo qui a ouvert le restaurant leersois en 2006, Ornella, la trentaine à peine, est désormais aux commandes du Grain d'Orge. Avec son sourire et sa jeunesse, elle apporte à l'établissement un vent de nouveauté et de fraîcheur.**



Ornella vous accueille dans un cadre rénové.

C'est dans un cadre joliment rénové que la jeune femme et son équipe vous accueillent six jours sur sept. « Nous avons mis à profit la période de confinement pour réaliser des travaux de décoration, avec un nouvel espace convivial agencé de fauteuils où les clients peuvent patienter, venir manger une planche, prendre un cocktail... » explique Ornella « même si j'ai souhaité développer de nouveaux concepts, il était important pour moi de conserver l'identité et l'ambiance chaleureuse des lieux ».

Autre nouveauté, du vendredi au dimanche, l'après-midi le restaurant se transforme en salon de thé avec un panel de boissons chaudes, des milkshakes, des smoothies, des gaufres sans oublier les délicieuses pâtisseries d'un artisan local. À tester absolument !

Pour superviser la salle, la nouvelle gérante s'est entourée d'un adjoint expérimenté, David. « Nous sommes complémentaires » déclare-il avant d'enchaîner sur la carte aux saveurs variées que propose la brasserie « Ici tout est frais et 100 % fait maison. Nous sélectionnons nos produits auprès de producteurs locaux, nous servons des plats de saison ». Le restaurant met en avant une cuisine traditionnelle française. « Nous avons ajouté des mets plus légers comme l'avocado toast, plus de salades, du végétarien... » ajoute Ornella.

L'ardoise change chaque mois avec plusieurs plats du jour et des surprises dans les formules week-end. Le Menu *enfant* est gratuit le mercredi et durant les vacances scolaires. Un projet de vente à emporter est également à l'étude.

Le Grain d'Orge peut servir des petits déjeuners sur réservation et organiser vos événements et réceptions. Il est également possible de privatiser le restaurant. Ornella et David se mettent en quatre pour répondre à toutes vos demandes, mêmes les plus originales. N'hésitez pas à les contacter.

**Restaurant-brasserie**  
**Le Grain d'Orge, 1 rue de Wattrelos**  
**Tél. 03 20 89 20 49**  
**Brasserie Le Grain d'Orge**  
**Ouvert du mardi au dimanche midi**  
**Vendredi et samedi soir**  
**Petit-déjeuner sur réservation**

# Reprise des activités

**Depuis début septembre, les associations et clubs leersois reprennent progressivement leurs activités avec la mise en place d'un protocole sanitaire personnalisé.**

## Manifestations associatives annulées

Face à l'accélération de l'épidémie dans notre département et suite aux recommandations du ministre de la santé du 17 septembre, la Ville a décidé d'annuler les manifestations associatives prévues jusqu'au 31 octobre.

**Sont donc annulés le spectacle de Canailles en scène et les festivals *Enfantillages* de la Pirouette Théâtre et Comedia de la Compagnie Rémanences.**

Les manifestations de novembre et décembre sont maintenues pour le moment (sous réserve).

## Téléthon

Prévu du 4 au 6 décembre, le Téléthon Leersois organisé tous les 2 ans par le Comité d'Entraide Leersois, en partenariat avec les autres associations leersoises, est annulé.

Les personnes qui souhaitent néanmoins participer aux actions nationales ou faire des dons peuvent se renseigner sur <https://www.afm-telethon.fr>.

## Associations sportives

L'ensemble des clubs leersois a repris les entraînements dans le respect du protocole de chaque fédération et de celui de la Ville.

Les compétitions sont maintenues en appliquant les règles sanitaires définies par chaque fédération.

## Associations culturelles

La plupart d'entre elles ont pu reprendre leurs activités. Certaines ont dû partiellement ou complètement être relocalisées en fonction des priorités scolaires.

Chacune applique un protocole sanitaire strict et personnalisé.

## Assemblées générales

Elles sont maintenues avec un nombre limité de participants, sans verre de l'amitié ni repas.

## Connaissez-vous le club *Les chiffres et les lettres*?

Vous souhaitez faire travailler votre mémoire en vous amusant et en toute convivialité, l'association *Les chiffres et les lettres* est faite pour vous.

Les adhérents se réunissent chaque mercredi de 14h à 17h à la salle Paul Herteler, au Carihem, rue Alexandre Dumas. Cotisation : 20 € par an.

**Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à venir à une séance où vous serez accueilli par le nouveau président, M. Hirel.**

## Nouvelle cheffe de chœur pour *Le Diapason de Leers*

La chorale reprend ses répétitions avec une nouvelle cheffe de chœur, Hannah Reksi Sata. Chanteuse professionnelle et professeure de chant, elle propose de mettre au service du chœur son expertise vocale pour découvrir le plaisir de chanter ensemble toutes sortes de répertoires (chanson française, gospel, jazz...).

Les répétitions ont lieu chaque vendredi, hors vacances scolaires, de 19h à 20h30 à la salle municipale du Centre, rue Jean Jaurès. Aucune connaissance musicale préalable n'est requise. Possibilité d'essayer plusieurs séances. Nous recherchons essentiellement des voix masculines pour renforcer nos pupitres ténor et basse.

**Renseignements au 06 20 12 73 50 ou sur [www.diapasondeleers.fr](http://www.diapasondeleers.fr)**

# Retrouvailles des élus du CMJ

Les 24 jeunes élus qui avaient officiellement pris leurs fonctions en novembre dernier se sont retrouvés avec leurs encadrants pour une nouvelle réunion de travail le 16 septembre dernier à l'Hôtel de Ville.

Pour raisons de confinement puis de vacances d'été, le Conseil Municipal des Jeunes avait dû interrompre ses activités durant plusieurs mois. Plus motivés encore, les jeunes se sont remis à l'ouvrage pour échanger et s'impliquer sur des sujets qui leur tiennent à cœur. Quatre thèmes... les gestes barrières, l'écocitoyenneté, les repas scolaires et le skate-park... ont occupé les échanges de cette séance de reprise.



Le CMJ a relancé les projets en attente.

# Infos sociales/emploi



## Un coup de pouce pour le permis

Si vous êtes Leersois et avez entre 18 et 25 ans, la Ville peut vous octroyer une bourse pour le passage du permis de conduire, équivalent à 20 heures de conduite dans l'une des deux auto-écoles leersaises. En contrepartie, vous vous engagez à effectuer 70 h de bénévolat au sein des services municipaux.

Pour en bénéficier, vous devez :

- Être étudiant ou dans un parcours de recherche d'emploi ou de formation professionnelle ;
- Être non imposable ou vivre dans une famille non imposable ;
- Déposer la demande de bourse avant l'inscription à l'auto-école.

**Pour tout renseignement : CCAS de Leers, 25 rue de Lys**  
Tél. : 03 20 200 605 - Mail : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)



## Bon à savoir!

Pour toute inscription avant le 31 octobre, les auto-écoles de Leers vous offrent le Code.

### Auto-école Les Tuileries

2 bis rue de Lys  
Tél. : 03 20 75 04 75

### Auto-école Mathis

2 rue Joseph Leroy  
Tél. : 06 73 32 03 77

## Envie de créer votre entreprise ?

### Le Bus de la Fabrique à Entreprendre bientôt à Leers



Venez rencontrer un conseiller BGE pour parler de votre projet de création d'entreprise.

L'association BGE Hauts-de-France, spécialisée dans l'aide à la création d'entreprise, peut répondre à toutes vos questions, quel que soit le stade de votre projet ou réflexion, et vous accompagner aussi dans vos démarches.

En partenariat avec la MEL, elle organise un programme d'actions de sensibilisation avec des permanences ambulantes autour de la création d'entreprise.

Dans ce cadre, le Bus de la Fabrique à Entreprendre stationnera à Leers, place Lucien Demonchaux, le 6 novembre prochain de 9h30 à 13h.

À son bord, des conseillers pourront échanger avec vous sur votre vision de l'entreprenariat, vos idées, vos envies... et vous renseigner sur le meilleur parcours pour réussir votre projet.

Du fait de la situation très particulière que nous vivons, des mesures drastiques en matière d'hygiène ont été mises en place pour vous recevoir. Le port du masque est obligatoire.

## Permanences

**Assistante sociale du Département**  
Elle est présente au point municipal Oxygène le mardi après-midi sur rendez-vous (Tél. : 03 59 73 77 00).

### Mission locale

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sortis du système scolaire et/ou en recherche d'emploi, la Mission locale peut vous aider dans vos démarches. Elle vous accueille le jeudi après-midi au CCAS de 13h30 à 17h.

### Bus de l'Accès au Droit

Le bus de l'Accès au Droit vous accueille chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois sur le parking de l'Hôtel de Ville. Un avocat vous conseille gratuitement.

Prochaines venues :

- Mardi 13 octobre de 14h à 17h ;
- Mardi 10 novembre de 14h à 17h ;
- Mardi 8 décembre de 14h à 17h.





De G. à D. : Brigitte Mouveaux, Dominique Saint-Oyant, Roselyne Gaeremynck, Guy Deschamps, Émilienne Ardenoy, Joëlle Lepla, Louise-Marie Demeyère, Mathieu Johnston, Catherine Gense, Josiane Verhelst, Liliane Pétrieux, Éric Neyrinck, Christine Boulanger, Jean-Philippe Andriès, Philippe Stevens et Pierre Cotteney. (Absent sur la photo : André Nowak).

En lien étroit avec la mairie, le Centre Communal d'Action Sociale est une administration qui a son propre fonctionnement. Il est dirigé par un Conseil d'administration (CA) qui est renouvelé dans les deux mois après les élections municipales. À Leers, il a été renouvelé le 3 juillet.

Il est composé de 17 membres au total (le président et 16 administrateurs) :

- Le maire est président
- Les 16 administrateurs : une première moitié est composée de conseillers municipaux élus pour siéger au CA du CCAS, l'autre moitié est composée de personnes

issues de la société civile dont obligatoirement :

- un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées ;
- un représentant des associations de personnes handicapées ;
- un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Le CCAS est en charge de l'action sociale de la commune. Concrètement, c'est lui qui peut accompagner les personnes en difficulté, soit en les aidant dans leurs

démarches, soit en leur accordant une aide financière exceptionnelle ou des bons alimentaires.

De façon plus large, il développe l'accompagnement social des personnes en faisant le lien avec les autres organismes chargés de cette thématique comme le Département. Il est souvent la porte d'entrée pour la constitution de dossiers. Il peut aussi exercer d'autres missions, comme à Leers la politique seniors, la gestion des résidences des Cygnes et *Les quatre vents* et le portage de repas à domicile.

## Inscription sur le registre des personnes fragiles ou isolées

Les communes ont l'obligation de tenir un registre des personnes fragiles ou isolées qui est utilisé en cas d'événements particuliers comme les épisodes de canicule. Ce fichier peut aussi être utilisé lors de périodes de grand froid, ou récemment pendant la période de confinement. Pour être appelé lors de l'un de ces événements, il suffit de vous inscrire au CCAS (Tél. : 03 20 200 605 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)).

Ce fichier ne sert qu'aux agents municipaux pour vous appeler lors des périodes de déclenchement de plan d'alerte.

**Sont concernées :** les personnes âgées isolées et les personnes en situation de handicap isolées.

## Accueil de jour à l'ÉHPAD

L'accueil de jour de la résidence des Cygnes prend en charge toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Ouvert toute l'année, du lundi au vendredi, la structure a pour objectifs de :

- Proposer des activités adaptées pour maintenir les capacités cognitives, motrices et les actes de la vie quotidienne ;
  - Rompre l'isolement social ;
  - Permettre aux proches aidants de trouver du soutien et des moments de répit.
- Une équipe dédiée et formée propose des activités aux patients dans un espace adapté et bénéficiant d'un jardin sécurisé.

Un service de transport est inclus : un chauffeur qualifié vient chercher la personne à domicile et la ramène en fin de journée.

L'accueil de jour est une structure spécialisée à taille humaine puisque seules douze personnes sont accueillies chaque jour.

**Pour tout renseignement :**

Résidence des Cygnes, 9 rue Jean Deprat

Tél. : 03 20 65 39 00 - Mail : [contact@ehpad-leers.fr](mailto:contact@ehpad-leers.fr)



Et la chanson devient une histoire de famille...

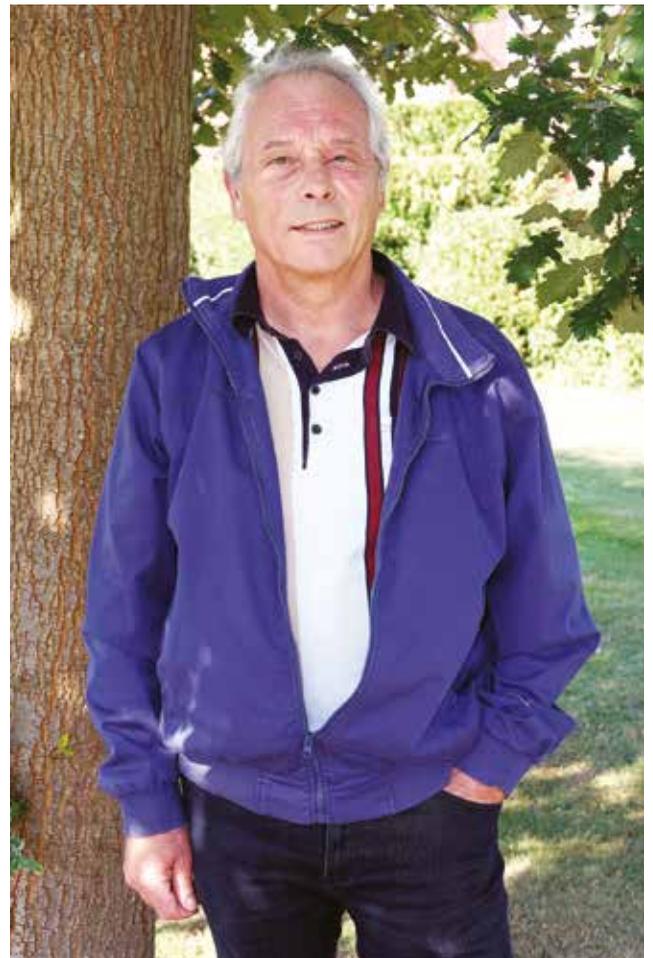
**La musique sert parfois à faire passer des messages. Jean Locuratolo, Leersois, l'a bien compris. En s'emparant d'une problématique mondiale qui nous concerne tous « l'avenir de la planète », il a composé une chanson et a entraîné ses proches dans l'aventure. Le clip diffusé sur YouTube a déjà été vu plus de 1100 fois.**

L'idée lui vient alors qu'il se rend à la déchetterie avec ses gendres. « Nous avons eu une discussion sur les plastiques... nous avons évoqué une île perdue en plein Pacifique » explique-t-il. Ce sujet lui tient tellement à cœur qu'il se lance un challenge et écrit presque instantanément les paroles d'une chanson.

Après quelques tentatives de mise en musique d'abord sur « Le France » de Michel Sardou, puis sur de la musique classique, il transmet les textes à son fils Laurent, batteur en région parisienne. Confiné comme de nombreux Français, celui-ci dispose de temps et se prend au jeu. Dans son studio d'enregistrement, avec son fils Antoine, ils optent pour un rap doux. Sur ces belles paroles, le petit-fils de Jean, en plus d'avoir composé la musique, chante avec Caroline, la compagne de Laurent et sa fille Iléane. Enfin, la vidéo a été réalisée par Pauline, fille de la compagne de Jean avec son ami Lucien. Cette belle affaire de famille débouche sur la sortie d'un clip surprenant. Prenez 3mn 17s de votre temps pour découvrir **À TOI PLANÈTE**.

<https://www.youtube.com/watch?v=Nr3zLwxjkZU&feature=youtube> ou plus facilement :  Jean Locuratolo.

« Tout s'est fait à distance » raconte le Leersois « plusieurs versions ont émané de nos échanges. J'ai vraiment été très ému lorsque j'ai reçu la première ébauche » poursuit-il. Grâce à l'investissement de toute sa famille, Jean espère apporter sa pierre à l'édifice. « Il y a urgence à agir ! » déclare-t-il. « Mon seul objectif est que ce clip soit vu par un maximum de personnes, je vais le transmettre à toutes les ONG qui s'occupent d'écologie. Il faut sensibiliser davantage les gens pour faire changer les comportements ».



# Yohann Ladeiro réalise son propre exploit à vélo !

**Sur les pas de son ancien professeur de sport au collège, Yohann Ladeiro, jeune Leersois de 25 ans, s'est lancé un défi sportif en solitaire. Parti de Leers en vélo le 5 juillet, il est arrivé à Miuzela au Portugal le 4 août, après 2 687 km parcourus sous le soleil !**



Son projet a mis 6 ans à mûrir avant de se concrétiser cet été. En 2014, Yohann Ladeiro suivait sur les réseaux l'aventure de Jean-Philippe Bossut parti de Leers en VTT à l'assaut du Cap Nord. À l'époque, il s'est dit : « Il faut que je fasse quelque chose comme ça ». C'est en septembre dernier que l'idée se précise : il décide de profiter des vacances d'été pour rejoindre Miuzela au Portugal, le village de ses grands-parents. Aussitôt l'entraînement commence avec une quarantaine de kilomètres par jour. « N'étant pas très sportif, au début, je trouvais cela difficile mais, au fil des semaines, je me sentais de mieux en mieux » nous explique-t-il. En juin 2020, il participe au challenge *Ensemble en selle!* avec 18 autres Leersois (cf. page 4) et arrive 4<sup>e</sup> du groupe avec 657 km réalisés sur le mois.

Le 5 juillet, c'est le grand départ. Yohann a tout prévu : tente, réchaud, kit anti-crevaisson et surtout un petit panneau solaire accroché à son paquetage pour recharger sa Go-Pro, son téléphone et son éclairage. vélo et bagages pèsent 35 kg ! Il se donne un mois pour parcourir les 2 000 km qui le séparent de ses grands-parents, avec pour seule compagnie son téléphone et sa caméra : « Au départ, je n'étais pas très à l'aise devant la caméra mais je m'y suis habitué... je lui parlais comme si c'était ma meilleure amie. J'étais surpris que les gens me suivent sur Instagram mais je me

suis vite pris au jeu. J'étais aussi en contact permanent avec mes parents ».

Le périple lui a permis de faire de belles rencontres : « J'ai parcouru un petit bout de route avec un groupe qui a longé la Loire en vélo et avec des cyclistes sur la Véloodyssée, la véloroute qui va de la Bretagne à l'Espagne ». Les campings où il plantait sa tente l'ont aussi amené à faire des connaissances : « Je n'avais rien réservé à l'avance, j'allais dans les campings que je trouvais sur la route ou parfois à l'hôtel pour me laver et me reposer. Je suis même allé plusieurs fois au restaurant. Je voulais profiter pendant mon voyage ».

Au rythme de 80 à 135 km par jour, notre cycliste a pris de l'avance sur son programme. Problème... Pour attendre ses parents qui devaient arriver le 4 août au Portugal, Yohann s'est mis à visiter une partie de l'Espagne, rallongeant son parcours de plus de 600 km ! À son arrivée à Miuzela, toute sa famille et une partie des habitants du petit village étaient présents.

Pour l'occasion, le maire avait prévu une réception avec remise de trophée et musicien. « Même une radio locale est venue m'interviewer et je suis passé sur la première chaîne portugaise via Skype. J'ai vraiment été accueilli comme un roi. Avec le coronavirus, toutes les fêtes avaient été annulées : mon arrivée, c'était vraiment l'événement 2020 du village ! ».

Ce voyage, Yohann ne l'oubliera jamais. Il s'est réjoui de choses simples, des rencontres, de la beauté de la nature... et de l'émotion partagée avec ses proches à l'arrivée ! Pour redécouvrir le voyage de Yohann en images, consultez son Facebook et son Instagram @Yohann Ladeiro.

« J'espère que les gens ont rêvé en suivant mon parcours comme moi devant celui de mon ancien professeur il y a 6 ans ».



# Infos Spécial Covid-19

**Face à l'accélération de l'épidémie dans notre département et suite aux recommandations du ministre de la santé du 17 septembre, la Ville a décidé d'annuler les manifestations municipales et associatives prévues jusqu'au 31 octobre.**

## Annulé

- Remise des photos Caméra thermique
- Formation composteurs
- Allumoirs et feu d'artifice
- Ducasse
- Marché d'automne
- Spectacle *Braslavie bye bye!*
- Concert *Rock & Bar, revivez l'ambiance des années 50*
- Ateliers *Zéro déchet*
- Voyage des Personnes à Mobilité Réduite
- Concours des Maisons fleuries et sa remise de prix.

## Maintenu

- Les conférences audiovisuelles sont maintenues.
- La cérémonie des Couples jubilaires du 17 octobre est annulée. Une reprogrammation est envisagée. Si ce report n'est pas possible, des rendez-vous individuels seront fixés et Monsieur le Maire et son équipe remettront le diplôme aux couples jubilaires directement à leur domicile.
- Une partie des animations de la Semaine bleue est maintenue (marche bleue, cinéma des aînés, expo-vente, soins esthétiques) mais sous certaines conditions.

## À venir

Les manifestations de novembre et décembre sont maintenues pour le moment (**sous réserve**), sauf le banquet du 11 Novembre, le salon *Arts et Loisirs* et le repas de Noël des aînés. La distribution des colis de Noël est prévue les 18 et 19 décembre, cette année, à la salle André Kerkhove (voir page 23).

L'agenda est toujours susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la propagation du Coronavirus et des nouvelles directives gouvernementales.

OCTOBRE

### Jeudi 1<sup>er</sup> octobre ▶ 19h 30 Conférence audiovisuelle **Les Pyrénées, la grande traversée**

Cette grande traversée des Pyrénées entre Atlantique et Méditerranée est beaucoup plus qu'une longue randonnée pédestre de 900 km. Nous partons vers des lacs d'altitude et rencontrons des conteurs, guides, accompagnateurs en montagne... Ils nous parlent de leurs vies, de leurs langues régionales, de leurs traditions.

Les Pyrénées présentent une faune et une flore exceptionnelles (marmottes, ours, isards, iris des Pyrénées, forêts de hêtres, gentianes, etc).

Un film présenté par Philippe Jacq.  
**Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné**  
Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit



### Du mardi 6 au samedi 31 octobre Horaire d'ouverture de la mairie **Exposition Les aînés Leersois ont du talent!**



J'ai couru le marathon de New-York. J'ai fait plus de 600 000 km à vélo. J'ai travaillé avec des stars... Et oui, les aînés leersois ont des talents cachés! Découvrez en mairie qui se cache derrière ces silhouettes, qui sont ces Leersois d'exception. Une exposition unique en son genre réalisée dans le cadre de la Semaine bleue 2020.

**Hall de l'Hôtel de Ville**

### Jeudi 15 octobre ▶ 19h 30 Conférence audiovisuelle **Les îles Marquises**

Ce film révèle certains aspects d'une terre peu connue : l'archipel des Marquises en Polynésie française, isolé au cœur du Pacifique sud à 6 000 km de tout continent.

En hélicoptère, nous découvrirons des paysages sauvages et grandioses et nous rencontrerons d'île en île des personnages œuvrant pour le renouveau de la vie culturelle marquise : conteurs, sculpteurs, danseuses, danseurs, tatoueuse...

Film présenté par Luc Federneyer et Sophie Bachelier.

**Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné**  
Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit



© Images du monde.

## ATTENTION!

**Les gestes barrières seront à respecter et vous devez OBLIGATOIREMENT, pour tous les spectacles et conférences, vous préinscrire via le numéro dédié : 03 20 20 06 06**

**Dimanche 8 novembre ▶ 16h**  
**Spectacle Piano Battle**



© Ligue d'improvisation de Morcq-en-Baraui.

Retrouvez sur scène Simon Fache et Jacques Schab, deux pianistes de talent, dont les répertoires vont du classique à la variété en passant par le baroque, le jazz, le blues ou les musiques ethniques. Emmanuel Leroy, le maître de cérémonie, les amènera à rivaliser d'inventivité, de sensibilité et d'humour à travers des thèmes et des styles musicaux variés. Venez découvrir ce spectacle qui rend toutes les musiques accessibles sans sacrifier la qualité et l'exigence. La promesse d'une soirée musicale exceptionnelle qui ravira toutes les oreilles !

**SOUS RÉSERVE**

**Salle André Kerkhove**

**Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit**

**Jeudi 19 novembre ▶ 19h 30**  
**Conférence audiovisuelle**  
**La Bavière, la route romantique**



© Images du monde.

La Bavière, avec ses chaînes de montage automobile réputées, son agriculture florissante... nous offre aussi de superbes paysages parmi lesquels se trouvent des villages au charme incomparable, des sites mythiques laissés par la folie de Louis II de Bavière, des architectures extraordinaires, des lieux baroques où la magie opère et nous transporte dans l'imaginaire romantique de ce roi hors de son temps.

Film présenté par Claude Poret.

**Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné**

**Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit**

**Lundi 23 novembre**

**▶ 14h 30 à 19h 30**

**Collecte du sang**

Organisée par l'association

*Don de sang*  
*bénévole de Leers.*

**Salle Pasteur**



**Vendredi 4 décembre ▶ 19h 30**

**Conférence citoyenne**

**Le changement, c'est maintenant ?**

Deux jeunes Leersois, Mathys Dufresnoy et Domitille Deronne, respectivement Président et Vice-Présidente de l'association « le Scribe » vous invite à la conférence « Le changement, c'est maintenant ? », une conférence citoyenne sur le changement climatique. Différentes thématiques seront abordées dont le développement durable, la Cop 21 et l'écologie. Chaque spectateur pourra intervenir librement dans le débat. La soirée sera rythmée par la diffusion de micro-trottoirs réalisés quelques semaines auparavant à Leers et Wattrelos et par l'intervention de

plusieurs intervenants qui viendront approfondir nos connaissances :

- Jacques Laumaillé, adjoint à la Qualité du cadre de vie leersois et à l'Écocitoyenneté ;
- Guillaume Suing, auteur du livre « L'écologie réelle : une histoire soviétique et cubaine » ;
- un représentant de l'association YFC Lille (Youth For Climate Lille), des familles « Zéro déchets »...

**Salle André Kerkhove**

**Entrée gratuite**



© Jeann Locuratolo.

**Dimanche 6 décembre ▶ 16h**  
**Conte musical pour enfants**  
**Laurent Lahaye en chansons**  
**(3-6 ans)**



© Editions Eveil & Découvertes.

Chante, danse et mime les émotions avec Cali l'éléphant et ses amis.

Psychomotricien et musicien, Laurent Lahaye utilise ses compétences pour aider les petits à reconnaître, nommer, comprendre, canaliser et gérer leurs émotions. Drôle et participatif, ce spectacle enchante petits et grands. Vos enfants découvriront des chansons originales, amusantes et entraînantes pour comprendre les émotions et mieux grandir.

**SOUS RÉSERVE**

**Salle du centre**

**Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit**

**Jeudi 10 décembre ▶ 19h 30**

**Conférence audiovisuelle**

**Le Léman, de France et de Suisse**



© Ronald Boumans.

Région plurielle, les terres qui bordent le lac Léman offrent des paysages de toute beauté, des villes chargées d'histoire, des traditions séculaires. Il y a aussi une communauté de langue autour du Léman, même si les différences entre les deux pays sont manifestes et participent à la diversité et à la richesse de la région.

Film présenté par Jacques Bosman.

**Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné**

**Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit**

## GLAM

## Une rentrée très particulière !

Dans cette même colonne, j'exprimais en juin mes remerciements pour l'exceptionnel engagement de toutes et tous dans cette adversité qu'est la Covid, espérant, comme beaucoup, que l'été serait synonyme de rémission mais il n'en est rien, le combat continue !

Pendant cette période qui se prolonge, il est difficile de travailler comme nous le souhaiterions, les obligations, directives et protocoles « tombent » quasi tous les jours et nous devons trouver des solutions, dans l'intérêt général, avec des priorisations et des arbitrages délicats, et des annulations en cascade.

Après une trop longue coupure liée au confinement, la plupart des associations ont repris leurs activités à leur rythme, certaines dès début juin avec le souhait de rattraper le temps perdu et d'autres en septembre en prenant, toutes, le soin d'adapter leurs activités à la situation actuelle, ainsi chaque équipe dirigeante a dû écrire son protocole sanitaire, avec certaines règles communes à toutes les pratiques (masques, gel hydroalcoolique, désinfection, pas d'embrassades...) et d'autres propres à chaque activité.

Cette crise a démontré, si cela était encore nécessaire, que le monde associatif est solidaire : certaines structures ont accepté de changer de salle ou de réduire leurs créneaux d'occupation, afin de permettre à chaque entité de continuer à « exister ». Qu'il est agréable d'assister à nouveau à des assemblées générales, d'entendre les rires des participant(e)s après une séance collective, de recevoir un mail d'un(e) président(e) d'association soucieux de nous informer d'une future reprise d'activité...

Nous aurons des jours meilleurs, attendons-les avec patience et détermination. Prenez soin de vous et prenez soin les uns des autres.

Jean-Philippe ANDRIÈS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr  
www.glamleers.com

## VIVRE À LEERS

## C'est la rentrée! Et quelle rentrée!

6 mois après les élections et donc 6 mois après le début du confinement nous pouvons faire un constat :

Une communication réduite à minima avec les élus, la majeure partie de l'exécutif leersois ne souhaite pas jouer collectif dans cette période de pandémie.

Jouant la montre, ne répondant jamais aux sollicitations des minorités (et donc d'une partie de la population), nous sommes désolés que cette élection particulière n'ait pas permis à cette nouvelle majorité de profiter de l'ouverture offerte par les deux groupes minoritaires pour travailler ensemble au profit des Leersois et des Leersois.

Oui la période est compliquée mais elle ne doit pas être une excuse pour oublier l'organe délibérant qu'est le conseil municipal. Et ne pas oublier que la démocratie, déjà bien mise à mal à tous les niveaux de part le monde, n'est pas une option mais la solution dans les périodes fastes comme les périodes difficiles. À Leers aussi...

*« La démocratie est le pire des systèmes, à l'exclusion de tous les autres. »*

Winston Churchill.

Pour finir, nous tenions à remercier tous les enseignants leersois qui ont quitté leur poste sans pouvoir s'exprimer, et en particulier à Éric Skyronka, directeur du groupe scolaire du Centre pour ses nombreuses années de service sur Leers. Bonne retraite!

Contact et rendez vous au 06 87 12 03 22  
ou par mail :  
Aude@vivrealleers.fr  
Melanie@vivrealleers.fr  
Andre@vivrealleers.fr  
Jeremy@vivrealleers.fr

Et nous suivre sur les réseaux (@vivrealleers) sur Facebook, Instagram, Twitter. www.vivrealleers.fr  
Avec vous pour défendre la proximité, la citoyenneté, l'environnement et la sécurité.

Jérémy ROTSAERT  
Tél. : 06 87 12 03 22  
jeremy@vivrealleers.fr  
https://www.vivrealleers.fr/

## VITALISER LEERS

À l'heure de la parution de ce numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Mathieu JOHNSTON  
Tél. : 06 15 41 04 94  
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr  
www.vitaliserleers.fr

## Naissances, mariages et décès

### Juin 2020

#### Ils ont souri à la vie

Raphaël Martins, le mardi 9  
Anna Martens, le mercredi 10  
Jade Marescaux, le jeudi 11  
Cléo Taverniers, le dimanche 14  
Ilian Valens, le mercredi 17  
Leandro Beloso, le lundi 22  
Timéo Lemaire, le lundi 29

#### Ils nous ont quittés

Georgette Gustin, le samedi 13  
Véronique Neureuil épouse Kuchcinski,  
le mardi 23

### Juillet 2020

#### Ils ont souri à la vie

Émilie De Wyndt, le mercredi 8  
Élie Bulot, le jeudi 30

#### Ils se sont unis

Rocco Vanmeerhaeghe et  
Katheleen Barbarin, le samedi 18

#### Ils nous ont quittés

Philippe Wuillai, le jeudi 2  
Jean Louvieaux, le jeudi 30

### Août 2020

#### Ils ont souri à la vie

Andrea Alibrandi, le samedi 1<sup>er</sup>  
Inaya Trifi, le jeudi 6  
Manyssa Trifi, le jeudi 6  
Hanna Coupé, le jeudi 13  
Ruben Minez, le mardi 18

### Août 2020

#### Ils se sont unis

Quentin Duquenoy et Amandine  
Lecomte, le samedi 22  
Alexis Lecomte et Julie Plart,  
le samedi 29  
Franck Colombel et Caroline Petralia,  
le samedi 29

#### Ils nous ont quittés

Fabien Quiévreux, le samedi 1<sup>er</sup>  
Madeleine Potier veuve Hespel, le jeudi 13

### Septembre 2020

#### Ils ont souri à la vie

Romane Froger, le dimanche 6

#### Ils se sont unis

Johann Roger et Delphine Ziarnowski,  
le samedi 5  
Luis Perez et Flavie Rasyon, le samedi 5  
Thomas Lamblain et Mélanie Fichelle,  
le samedi 12  
Christian Briez et Caroline Messiant,  
le samedi 12  
Nicolas Picart et Anne-Céline Becquet,  
le samedi 26  
Lino Vasconcelos et Sandra Liard,  
le samedi 26

#### Ils nous ont quittés

André Poulain, le mardi 8  
Roger Claebots, le dimanche 13

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales,  
aux horaires d'ouverture de la mairie.

## Ouverture d'un centre de dépistage du COVID à Leers

En collaboration avec l'Agence Régionale de Santé, les laboratoires Biopath ont ouvert un centre de dépistage de la COVID à Leers, sur la zone du centre commercial, depuis le mardi 8 septembre 2020.

Le centre est situé dans l'ancienne boutique de déstockage de jeans. Chacun peut se faire tester gratuitement, du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous et sans ordonnance : tests COVID RT-PCR (prélèvements naso-pharyngés).

**Sans rendez-vous - Avec ou sans ordonnance**

**100 % pris en charge par l'Assurance Maladie**

Merci de vous présenter au centre de dépistage muni d'un masque, d'un stylo, de la carte vitale et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

## GOLIS DE NOËL DES AÎNÉS \*

### Inscriptions

**en mairie** : Jeudi 8, vendredi 9,  
jeudi 22 et vendredi 23 octobre  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
**salle Jacques Lameyse** : Vendredi  
2 octobre de 8h30 à 12h  
**salle Paul Herteler** : Vendredi  
16 octobre de 13h30 à 17h

### Se munir

de la carte d'identité ou du livret de famille, d'un justificatif de domicile

\*Réservés aux aînés leersois âgés de 68 ans et + le jour de la remise de colis (19 décembre 2020). Une coquille leur est également offerte.

### Distributions

**Vendredi 18 décembre**  
de 14h à 16h30  
**Samedi 19 décembre**  
de 9h à 12h

 **Salle André Kerkhove**

## Attention, ça change !

### Horaires d'hiver

**Du 2 novembre au 31 mars,**  
**les parcs et cimetières sont**  
**ouverts de 8h30 à 17h30**

## Entretien des trottoirs et fils d'eau

Les riverains doivent assurer le déblayage du trottoir (feuilles mortes, neige, verglas) devant leur habitation, afin d'assurer le passage continu des piétons. En cas de verglas, ils sont tenus de répandre tout produit propre à faciliter le passage (sel). À défaut, en cas d'accident, ils peuvent être tenus responsables.

## Taille des arbres et des haies

Une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur le trottoir des personnes avec poussette et des personnes à mobilité réduite. Elle peut aussi toucher des fils conducteurs aériens (ERDF, France Télécom) ou masquer des panneaux de signalisation routière. En cas d'accident, la responsabilité des riverains est engagée. Faute de résultat dans le délai demandé, le maire peut, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage. Cette infraction est passible d'une amende de 1 500 €.



**Durant l'été, une vingtaine d'adolescents a été accueillie chaque jour à la Maison des Jeunes. Plusieurs d'entre eux ont eu l'occasion de participer au projet lancé par Enedis « L'électricité dessine mon quartier ». Armés de leurs bombes et pinceaux, et aidés par le jeune graffeur Damien Mazingue, ils ont réalisé cette fresque sur le poste électrique du Buisson.**

**Bravo à tous!**